

Responsable de formation

Christophe GEIGER

MODALITES D'INSCRIPTION**Diplôme requis**

Etudiants doivent remplir les conditions de diplômes prévues à l'Art. R.421-1 du code de la Propriété Intellectuelle

Remarques éventuelles

Enseignement de la langue anglaise appliquée à la propriété intellectuelle

Date d'inscription

Dossier à renvoyer jusqu'au 31 août 2013 sous toute réserve

Frais d'inscription

3 700 €

NOMBRE DE PLACES

70-80

DUREE DE LA FORMATION

8 semaines

CORPS PROFESSORAL

Universitaires
Praticiens

STAGE

Non

RENSEIGNEMENTS

CEIPI

11 rue du Maréchal Juin

BP 68

67046 STRASBOURG Cedex

Téléphone: 03 68 85 88 00

maria.schmitt@ceipi.edu

sabine.zorn@ceipi.edu

ProgrammeDroit générale

46

Droit international des brevets d'invention

22

Droit Européen des brevets d'invention

La brevetabilité

45

La délivrance des brevets européens

21

Le traité de coopération en matière de brevet (PCT)

21

Droits nationaux des brevets d'invention (délivrance et effets des brevets)

Droit français

21

Droits étrangers des brevets

26

Exploitation des brevets d'invention

39

Contentieux des brevets d'invention

33

Séminaires

Application pratique du droit européen des brevets

63

Initiation à la préparation à l'Examen Européen de qualification

49

Droit professionnel

4

Total du nombre d'heures

390